REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

MINISTERE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

CELLULE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Site web : www.impôts.cm Numéro vert : 82 00

20 MINFI/DGI/CELCOM

ERVELIQUE DU CAMEROUR DU

DIRECTORATE GENERAL OFTAXATION

Yaoundé, le

0 1 AVR 2020

## **COMMUNIQUE RADIO-PRESSE**

PALT TRAVAIL-PATRIE

En application des nouvelles dispositions de la Loi de Finances 2020 relatives au renforcement et à l'amélioration du système d'identification fiscale, le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance des contribuables que le numéro de contribuable est désormais exigible a l'occasion de la réalisation des opérations à caractère économique.

Il en est ainsi notamment de l'ouverture d'un compte bancaire, de la souscription d'un contrat d'assurance, de l'abonnement aux réseaux d'eau et d'électricité, de l'immatriculation foncière et de l'agrément aux professions réglementées.

Le numéro de contribuable s'obtient gratuitement auprès du Centre des impôts de rattachement du contribuable ou en ligne à travers le portail de la Direction Générale des Impôts à l'adresse <u>www.impots.cm</u>.

Le Directeur Général des Impôts compte sur la collaboration et le civisme de tous.

e Directeur Général des Impôts

Moha Modeste Fratoing